

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin,	Express.
9 — 02 — —	Omnibus-Mixte.
1 — 52 — —	soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — —	Express.
7 — 18 — —	Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin,	Mixte.
8 — 25 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
11 — 54 — —	Omnibus-Mixte.
5 — 57 — —	soir, Omnibus.
10 — 34 — —	Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On écrit de Vienne à la *Gazette d'Augsbourg*, que Rome a déjà fait parvenir à Vienne sa réponse en tous points négative aux propositions faites par le gouvernement autrichien pour la révision du concordat.

La *Correspondance italienne* dément formellement le bruit que la France ait ouvert des négociations pour obtenir de l'Italie la reconnaissance ou une garantie du pouvoir temporel.

On a prétendu que les négociations entre le Danemark et la Prusse, au sujet du Sleswig du Nord, étaient rompues. Nos dernières correspondances de Copenhague modifient cette assertion dans ce sens, que le gouvernement danois a répondu à la dernière demande de la Prusse, relativement aux garanties à donner aux Allemands, qu'il ne se trouvait pas à même d'accepter les conditions prussiennes, mais qu'il était cependant toujours disposé à reprendre des négociations sur des bases plus acceptables.

Nous croyons savoir que, de son côté, le gouvernement prussien n'est pas disposé à rompre ces négociations sans qu'on puisse en augurer une issue favorable à un arrangement définitif.

Plusieurs journaux annoncent qu'il vient de se fonder à Munich, sous les auspices de personnalités politiques très-importants, une association qui prendra le titre de *Patriotes bavarois*.

Son programme se résumerait dans le maintien intégral de la pleine indépendance du pays, au moyen d'une fédération de tous les Etats allemands et d'une entente intime avec l'Autriche.

A l'intérieur, la société recommanderait l'économie dans les dépenses publiques, la diminution du budget de la guerre; en un mot, elle appuierait toutes les mesures propres à accroître la prospérité générale.

Le *Courrier rhénan* dit que le roi de Prusse doit se rendre au commencement de juin, à Ems, où il recevrait la visite de l'Empereur des Français.

Nous avons parlé déjà de l'agitation qui règne dans le Jura bernois, par suite des discussions qui ont eu lieu récemment au grand conseil de Berne sur la question des sœurs enseignantes que ce conseil a décidé d'exclure du canton.

L'opinion générale dans le pays est que le pouvoir usera de la plus grande tolérance dans l'application de la décision dont il s'agit, et que, probablement, il sera satisfait au vœu exprimé dans le grand conseil en laissant à leurs postes non-seulement les sœurs qui les occupent déjà définitivement en ce moment, mais encore celles qui s'y trouvent établies à titre provisoire.

La crise industrielle et alimentaire, qui éprouve en ce moment les pays gouvernés monarchiquement, n'épargne pas non plus les républiques. Le travail chôme actuellement à Genève, et beaucoup d'ouvriers se plaignent de l'insuffisance de leurs salaires.

Non content de les inviter à se mettre en grève, le comité local de l'Association internationale des travailleurs avait essayé d'organiser une démonstration menaçante, dans le but d'effrayer et de faire fléchir les résistances des chefs d'industrie. Mais cette démonstration a complètement échoué devant le bon sens du peuple genevois, qui a compris qu'en pareille matière la liberté, mieux que toutes les compressions, guérit ses propres excès.

Des agressions fenianes se sont reproduites ces jours derniers à Cork. Le *Morning-Herald* raconte qu'une maison, située dans l'un des passages les plus fréquentés de la ville, a été, dans la soirée du 24 mars, envahie par plusieurs hommes armés, qui ont présenté leurs revolvers, demandant des fusils et d'autres armes au nom de la *république irlandaise*. L'église protestante de Buttevant, dans ce comté, aurait été l'objet d'une tentative d'incendie de la part de quelques misérables qui auraient lancé, par une fenêtre, une boîte de combustibles avec une fusée allumée; mais en tombant la fusée se serait éteinte.

Des correspondances étrangères et quelques journaux du midi de la France s'obstinent à présenter la situation intérieure de l'Espagne comme troublée par des révoltes de parti. On va jusqu'à répandre le bruit que les généraux et les officiers espagnols internés en France ont quitté leur résidence pour rejoindre, sur la frontière de la Catalogne, des bandes d'insurgés.

Nous sommes en mesure d'affirmer que ces nouvelles n'ont aucune espèce de fondement.

LES TROUBLES DE BELGIQUE.

On lit dans l'*Indépendance belge* :

Des désordres aussi graves qu'imprévus viennent d'éclater dans le bassin de Charleroi. Voici le récit qu'en donne le *Journal de Charleroi* dans le numéro qui nous arrive à l'instant :

GRÈVE DE CHATELET.

Une grève survenue hier parmi les ouvriers d'un des puits de charbonnage du Gouffre à Châtelineau, la fosse n° 5, ne paraissait devoir prendre aucun caractère de gravité, et l'on croyait que ce matin les travaux auraient repris régulièrement. Cet espoir était d'autant plus fondé que la masse des ouvriers de cette exploitation étaient animés de bonnes intentions, puisqu'ils avaient travaillé aux puits n° 3 et 7, et qu'il avait fallu les menaces des récalcitrants pour les faire remonter.

Malheureusement il en a été autrement ce matin. Il s'était présenté assez d'ouvriers à la première heure de travail, et ils étaient descendus dans les travaux, quand d'autres en grand nombre arrivèrent à la fosse n° 5, pour les faire remonter. On porte le chiffre de ces derniers à six ou sept cents. Comme toujours, dans des cas semblables, ils donnèrent ordre au machiniste, sous menace de couper les cordes, de faire remonter les ouvriers qui se trouvaient au fond. Il pouvait être six heures et demie du matin.

C'est en ce moment que douze gendarmes à cheval, commandés par le lieutenant de Hollin, débouchèrent par la grand'route en face de la cour du charbonnage, où les ouvriers, la plu-

PEUPELTON.

L'AIGLE NOIR DES DACOTAHS,

PAR JULES B. D'AUBRIAC.

(Suite.)

Il se tint debout quelques instants sur sa porte dans une attitude mystérieuse et réfléchie. Ses fidèles se seraient étrangement trompés s'ils eussent pensé qu'il roulait en son âme de pieuses aspirations, ou des projets mystiques. Il songeait à ses affaires, rien de plus.

— Oui, murmurait-il entre ses lèvres pincées, oui ! mon plan réussira comme un charme. Je n'ai jamais plié devant aucun être humain ; mon sort va se décider. — Ah ! qu'est-ce que j'entends ? — mais non, ce ne peut-être encore le bruit, le signal désiré par mes oreilles : c'est le refrain monotone à l'aide duquel la sentinelle charme ses longues heures de veille. Voici minuit, tous ces imbéciles qui me croient sur parole dorment à poings fermés et rêvent sans doute à la vallée brillante dont je leur ai si souvent parlé. Que vais-je en faire maintenant ? oh ! je leur trouverai bien quelque nouvelle fable : et ils me croiront encore... ! et ils me

confieront toujours leur fortune... ! Certes, je serais bien sot de ne pas précieusement entretenir cette poule aux œufs d'or.

Sur ce propos, notre homme passa à sa ceinture une paire de pistolets et un couteau de chasse ; puis il s'éloigna de sa tente, avec des précautions de chat. Circulant adroitement derrière les wagons, il parvint à gagner le bois sans être aperçu.

— Ces sentinelles sont de vraies momies ; je leur administrerai demain matin une leçon dont elles se souviendront ; pour ce soir je ne m'en plains pas...

Le contact soudain d'une main sur son épaule interrompit son monologue ; une voix sourde murmura à son oreille :

— Le chef pâle n'observe pas bien les étoiles.

— Ah ! c'est vous, Aigle-Noir ?

— L'homme rouge a attendu : lorsque la lune se levait derrière les arbres, il était là : voici longtemps qu'il s'ennuie, appuyé contre un arbre.

— Oui, je reconnais que je suis un peu en retard : mais maintenant que me voilà, dites-moi si vous avez réussi ?

— La Face-pâle a-t-elle oublié ses promesses ?

— Non, l'or est prêt ; vous serez payé en temps utile.

Voyons, racontez-moi votre affaire.

— Celui qui veut saisir sa proie doit la guetter d'a-

bord. Lorsque les faons s'éloignent de leur gîte, les loups sont bientôt sur leur piste.

— Oui, oui ; dispensez-vous de me parler en paraboles.

— L'œil de l'Aigle-Noir est aigu, son bras est fort, son cheval rapide.

— Que le ciel vous confonde avec vos circonlocutions indiennes ! Parlez-moi de la fille, homme rouge ! L'avez-vous ?

— Elle est ici, pleurant et redemandant le wigwam de sa tribu.

— Vous l'avez donc enlevée ?

— Comme l'aigle des montagnes emporte la colombe de la vallée.

— Alors, vous l'avez amenée ici ? Ici même ! Où est-elle ?

— La squaw pâle ne peut pas monter à cheval comme les enfants de la prairie ; elle est faible comme un agneau de deux jours, son cœur bat comme celui de l'oiseau fasciné par un serpent.

— Qu'est-ce que cela signifie ? dit impérieusement Thomas Elein en fronçant le sourcil ; pourquoi ne pas l'avoir attachée sur un cheval et amenée ici, à tout hasard ? Mon peuple en aurait pris soin comme...

— Comme le loup prend soin de l'agneau ?

Malgré l'audace et le cynisme dont il était cuirassé,

Thomas baissa les yeux sous le regard étincelant que lui lança le chef sauvage.

— Peuh ! ça arrive quelquefois, répondit-il en déguisant son embarras sous un déplaisant sourire : enfin, où est cette fille ?

— Dans le camp des Sioux.

— Il faut que je la voie sur-le-champ !

— Le chef pâle est peut-être comme un enfant ?... ou comme une femme qui oublie ses pensées du soir au lendemain ?... ou comme un serpent qui se donne lui-même la mort ?...

— Non, non ! j'ai changé de plan pour le moment.

Vous dites qu'elle est en sûreté ?

— Comme un lièvre au gîte...

— ... Ou plutôt... entre les griffes acérées d'un piège. Et son père, est-il sur la piste ? Sait-il qui l'a enlevée ?

— L'homme rouge marche dans l'eau ; le courant emporte sa trace.

— Faites-y bien attention, gardez-la comme la prunelle de vos yeux, car elle est pour mon cœur la rose de Saaron et le lys de la vallée.

Le dépit de la passion irritée lui faisait oublier sa vieille hypocrisie, le PROPRIÉTAIRE laissait percer l'homme grossier et brutal.

— La tente de l'homme rouge est un asile aussi sûr

part armés de pioches et de piques, étaient massés. Beaucoup d'entre eux se portèrent au devant de la force armée, dans une attitude menaçante : en effet, ils crièrent aux gendarmes de ne pas avancer, et ils tracèrent sur la route une ligne avec défense de la franchir.

Naturellement le commandant de Hollin ne tint aucun compte de ces menaces, et, mettant son cheval au galop, il pénétra bien vite avec sa petite troupe dans la cour du charbonnage. A peine y était-il entré, qu'il fut vigoureusement attaqué, lui et ses hommes, par les ouvriers. Les uns lui lançaient des pierres, d'autres, en plus grand nombre, frappaient à coup de pique, de pioche et de bois de charbonnages. Une horrible bagarre s'ensuivit, dans laquelle le brave commandant de Hollin reçut au front un coup de pique et à la nuque un coup de pioche. Trois de ses hommes étaient également blessés. Ils furent refoulés hors de la cour.

On comprend qu'il ne nous est guère possible de raconter en détail tout ce qui s'est passé ensuite. On nous assure que les gendarmes durent se réfugier dans les maisons du voisinage pour échapper à la foule d'ouvriers qui devenait de plus en plus compacte. Le commandant de Hollin fut transporté chez M. Cornet, directeur du charbonnage, où des médecins furent appelés en hâte pour lui donner des soins. On dit ses blessures très-graves. Tout le monde en notre ville apprendra avec peine cette triste nouvelle, car on avait su y apprécier les belles qualités de ce courageux officier. Les autres gendarmes blessés furent transportés à l'hôpital de la Société de Châtelineau.

Ces graves événements furent annoncés aussitôt à l'autorité militaire de notre ville, et à neuf heures un train spécial partait, emmenant à Châtelineau une partie de notre garnison. On dit que l'on attend en même temps de la cavalerie de Namur.

L'Etoile belge a reçu de Taminés le télégramme suivant :

« Les émeutiers sont arrivés ce matin à Lambussart et ont forcé les ouvriers à remonter. Ils se sont rendus de là aux charbonnages de Baulé, Hasard et Moignelée, où ils ont employé les mêmes manœuvres, entraînant les ouvriers de force avec eux, les femmes toujours en tête. Ils se sont dispersés le soir en promettant de revenir demain pour empêcher le travail. »

Voici les détails que nous a apportés hier au soir le Journal de Charleroi :

Nous avons laissé, hier à neuf heures, la bande d'ouvriers en grève au charbonnage du Gouffre. Ils étaient six ou sept cents, qui voulaient couper les cordes. La fermeté et le sang-froid du directeur, M. Cornez, les empêchèrent de mettre ce projet à exécution. Il a fait immédiatement remonter les ouvriers, et pro-

mis aux récalcitrants de soumettre leur demande d'augmentation à son conseil.

Là-dessus ils se dirigent sur la fonderie Jacquain à Châtelineau. Portes et fenêtres ont été brisées. Ils laissent cet établissement pour les laminoirs de MM. Gallez et C^{ie}. Les grilles sont ôtées des fours. Un des mutins s'efforce même d'endommager le modérateur de la machine, au risque de la faire voler en éclats et d'être la première victime de sa malveillance. Ils sont entrés ensuite dans la cantine et ont enlevé toutes les liqueurs qui s'y trouvaient. Les laminoirs de la Société de Châtelineau ont subi les mêmes dégâts que les précédents.

La foule, qui faisait boule de neige, a ensuite défilé devant le moulin de Châtelineau dont elle a brisé les fenêtres, la porte, sans toutefois entrer. Après, ce fut le tour des laminoirs de MM. De Dorlodot. Le directeur, la voyant arriver, fit ôter les grilles des foyers et lâcher toute la vapeur. La scie circulaire a été détruite. Après, l'émeute prend le chemin de Montigny, et brise en passant les réverbères du Rivage du Trieu Kaisin.

De là elle se rend le long du chemin de fer industriel aux bureaux du Trieu-Kaisin, fraîchement installés et décorés. Tous les carreaux à portée du bras sont brisés par le même individu qui fait le tour des bâtiments. Quelques coups de pioche font voler en éclat les panneaux des portes. Mais personne ne pénètre dans l'intérieur. Tous les volets étaient fermés en dedans et les comptables avaient vidé les lieux avant l'arrivée de l'attroupement. Cette besogne finie elle se dirige sur Sainte-Croix où l'extraction est arrêtée aussitôt. Quelques lampes de mineurs et des vitres sont brisées.

Le commissaire de police de Montigny se trouvait sur les lieux. Pendant un colloque avec les chefs de file qui lui résistaient, il tire son épée. Aussitôt la foule s'avance menaçante sur lui. Il n'a que le temps de se réfugier à la cantine du charbonnage, de l'autre côté de la route, et de s'enfermer dans une chambre du premier. Il y est suivi. Sommé d'ouvrir, il refuse. Un panneau de la porte est enfoncé.

Le commissaire se lève, fait feu de son revolver, blesse un des mutins. Alors tous les autres descendent précipitamment les escaliers, enlèvent les rideaux dont ils se font des drapeaux, lancent quelques pierres dans les fenêtres et se rendent à la fosse de l'Épine, à une portée de fusil. Les livrets y sont lacérés et comme partout les vitres brisées et l'extraction arrêtée.

Ils se trouvaient dans la cour de ce charbonnage, entouré d'une haie de franc-bois, quand un détachement de la ligne, venant de Gilly, arrive en face d'eux. Le commandant les somme de se laisser pénétrer dans l'établissement où se commettaient des dégâts. Ils refusent. Alors le chef du détachement les prévient qu'il fera feu s'ils ne cèdent. Les mutins

s'obstinent. La troupe recule à douze pas, charge ses armes. Les ouvriers lui lancent une grêle de projectiles. Elle fait feu, pénètre dans la cour. Le rassemblement se disperse dans toutes les directions.

Une vingtaine de personnes furent atteintes, entre autres deux femmes. Neuf ont succombé à leurs blessures. Parmi ces dernières il se trouve de simples spectateurs, notamment un jeune homme qui revenait d'un enterrement. Deux femmes blessées venaient, paraît-il, rechercher leurs maris, leurs frères ou leurs fils pour les détourner de prendre part aux violences. Beaucoup de soldats appartenant à ce détachement ont été légèrement blessés.

Le frère d'un carabinier, dont le régiment est à Gilly, a été mortellement atteint.

Plusieurs médecins de Gilly sont immédiatement arrivés sur les lieux, ont pansé les blessés et fait reconduire à leur domicile ceux qui pouvaient supporter le transport, les cadavres ont été déposés à la morgue de Montigny.

Tel fut le dénouement de cette journée lamentable. Vers trois heures tout était fini. On rencontrait, çà et là, entre Châtelineau et Gilly, sur la route et dans les sentiers, des groupes appartenant la plupart à la classe ouvrière. Ils avaient été visiter le théâtre de la lutte, et commentaient les événements qui se sont produits. Sur l'itinéraire suivi par les blessés, des curieux se montraient à toutes les maisons.

Peu après cet événement, deux bataillons du régiment des carabiniers et un détachement de la gendarmerie commandés par le major Monville et le lieutenant Cuelemans sont arrivés à Gilly. Le 8^e et le 9^e de ligne sont également ici. Deux escadrons de chasseurs à cheval sont entrés en ville hier à dix heures du soir. Toutes les stations industrielles, Marchienne, Couillet, Châtelineau, etc., sont occupées militairement. Tout a été tranquille pendant la nuit.

DERNIÈRES NOUVELLES. — Nous apprenons à l'instant que les ouvriers du charbonnage de Bonne-Espérance à Lambussart, après être descendus dans le puits comme de coutume, en sont sortis presque immédiatement et se sont mis en grève.

MIDI. — Un grand nombre d'ouvriers du Gouffre ont repris le travail ce matin.

On lit dans une correspondance du Phare de la Loire :

Les bruits les plus contradictoires continuent à courir au sujet des prochaines élections. Jusqu'à présent, personne ne doutait qu'elles ne fussent avoir lieu après la présente session. Voici que l'opinion contraire commence à trouver de chaleureux et même d'éloquents défenseurs. Ainsi, l'Époque énumère les raisons qui doivent dissuader le gouverne-

ment de procéder à de nouvelles élections avant que l'effet des nouvelles lois n'ait été produit et que le pays n'ait eu le temps de se préparer.

Le Moniteur publie, dans sa partie officielle, un rapport soumis à l'Empereur par le ministre de la guerre, et qui a pour but de régler les détails d'organisation de la garde nationale mobile.

Nous publierons, dans son entier, ce document qui, dans les circonstances actuelles, présente un grand intérêt. Nous en donnons aujourd'hui l'exposé.

RAPPORT

Du ministre de la guerre sur l'organisation de la garde nationale mobile.

Paris, le 28 mars 1868.

Sire,

J'ai l'honneur de soumettre à la haute approbation de Votre Majesté le projet ci-joint d'organisation de la garde nationale mobile, établi en exécution des prescriptions contenues dans le titre II de la loi du 1^{er} février 1868 sur le recrutement de l'armée et de la garde nationale mobile.

Je crois devoir y ajouter l'exposé du plan que j'ai suivi ainsi que des motifs des principales dispositions que je propose.

Le projet se divise en huit chapitres ainsi qu'il suit :

Chapitre I^{er}. — Bases de l'organisation. — Détermination des circonscriptions de recrutement des bataillons, compagnies et batteries. — Fixation des centres d'exercice et de réunion. — Composition et choix des cadres.

Chapitre II. — Commandement supérieur de la garde nationale mobile.

Chapitre III. — Instruction; exemptions d'exercice.

Chapitre IV. — Habillement.

Chapitre V. — Administration.

Chapitre VI. — Discipline.

Chapitre VII. — Rapports de la garde nationale mobile avec l'armée.

Chapitre VIII. — Volontaires de la garde nationale mobile. — Engagements volontaires et rengagements.

(La suite au prochain numéro.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

La contrainte par corps, abolie en France, vient, on le sait, d'être également supprimée en Autriche par un vote de la Chambre des députés.

En Belgique, la section centrale de la Chambre des représentants se prononce contre le principe de cette réforme.

— On lit dans la France :

Un sérieux commencement d'incendie a éclaté, hier, dans la maison rue Vivienne, 7.

que celle d'une Face-pâle.

— Bien! vous savez notre plan. Dans le défilé le plus sauvage du canon (passage), aux Portes du Diable, je fonderai sur vous et la délivrerai; elle sera reconnaissante car son cœur est sensible et aimant, et... le tour sera joué! Soyez bien exactement à votre poste.

A ces mots il tourna le dos à son compagnon : à peine avait-il fait deux pas qu'il revint à lui pour faire une dernière recommandation; mais le sauvage avait déjà disparu comme une ombre.

Thomas revint au camp, l'esprit agité de mille pensées. Il n'avait guère confiance dans la fidélité d'Aigle-Noir : fourbe et imposteur lui-même, il le jugeait d'après lui. Cette méfiance, assez fondée, le rendait inquiet au-delà de toute expression.

Néanmoins il se faufila sans accident au travers des wagons, regagna sa tente et ne tarda pas à s'y endormir du sommeil du juste. A le voir on aurait dit un prédestiné bercé par les anges, rêvant au septième ciel; l'hypocrite jouait la comédie jusque dans son sommeil.

L'Indien, après avoir mis en sûreté l'or de son infâme patron, se dirigea cauteusement vers la rivière, plongea dans le courant, et après l'avoir suivi jusqu'au pied d'une roche sombre qui surplombait sur l'eau, il gagna la rive, secoua ses vêtements mouillés, et s'en-

fonça dans le fourré.

Poussé par ses instincts sauvages, il avait combiné ses plans et en préparait l'exécution à sa manière. Gagner la récompense promise et accomplir ses projets, tel était son double but. Thomas n'avait pas tort de mettre en doute sa bonne foi.

Une heure plus tard, au moment où naissaient les premières lueurs de l'aurore, l'Aigle-Noir sortait de la forêt et revenait au camp indien.

IV. — CHARLES ET HÉLÈNE.

L'Amérique s'est transformée avec une telle rapidité, qu'on trouve aujourd'hui des palais et des villes dans les lieux où l'on ne voyait, il y a cinquante ans, que des cabanes sauvages. Les forêts vierges ont disparu, leurs hôtes timides ont fui, les sentiers mystérieux n'ont plus d'ombre; on voit à leur place des villas luxueuses, des jardins, des serres, des volières, des oiseaux apprivoisés, des singes savants; le rail-way a tué le sentier; des domestiques en livrée prennent le thé en disant des insolences sur leurs maîtres, là où la squaw indienne était l'esclave du guerrier son seigneur et tyran.

Dans une de ces somptueuses demeures, vivait la famille Saint-Clair, une des plus riches qui habitassent les environs de Saint-Louis.

Un jeune homme de vingt-quatre ans, seul héritier de ce nom, Charles Saint-Clair, demeurant avec sa mère, était possesseur de ce beau domaine. Ses goûts aristocratiques étaient dignes de sa grande fortune : chaque année il dépensait des sommes considérables à l'embellissement de ses propriétés.

Son grand-père Marius Saint-Clair, français d'origine, avait fait partie de la grande compagnie de la Baie d'Hudson formée pour le commerce des fourrures; il y avait réalisé des bénéfices énormes. Ainsi que la plupart de ses associés, il avait épousé une fille des Dacotahs, tribu considérable qui s'intitulait Ochente Shacoon (nation du conseil aux sept feux), et que les trafiquants désignaient sous le nom de Sioux.

Marius Saint-Clair, une fois riche, décida sa femme à abandonner les forêts, et vint à Saint-Louis pour y faire donner à son fils unique une éducation soignée.

Peu de temps après ce retour à la vie civilisée, le père et la mère moururent. L'orphelin resta encore deux ans au collège : à peine en fut-il sorti qu'il rencontra dans le monde une charmante jeune française, fille d'un noble émigré, dont les grâces ingénues étaient accompagnées de vertus solides.

Georges Saint-Clair devint éperdument amoureux d'elle, et, quoiqu'elle fût presque sans fortune, il l'épousa. Cette union, amenée par des circonstances tout-à-fait

fortuites, fut plus heureuse que ne le sont d'ordinaire les mariages d'inclination : les deux jeunes époux se créèrent un vrai paradis terrestre, où bientôt la naissance d'un petit ange vint compléter leur bonheur.

Quelques années s'écoulèrent ainsi, rapides comme le sont les années heureuses : tout souriait au couple fortuné, la vie n'avait pour eux que des roses, le ciel et la terre que des sourires.

Une nuit, l'ange noir de la mort s'abattit sur cette maison fortunée : en se réveillant, la jeune femme trouva son mari glacé à côté d'elle; il avait été foudroyé par une congestion cérébrale.

Restée seule avec son petit Charles, Mme Saint-Clair se résigna noblement au veuvage, quoique jeune, jolte, et adorée de tout ce qui l'entourait. Tout en continuant les traditions hospitalières et somptueuses de sa maison, elle sut éviter les écueils redoutables à sa position, et garder intact le patrimoine d'honneur qu'elle réservait à son fils.

Après avoir été un gracieux baby, Charles devint un beau jeune homme, plein de race et de distinction. Dans son teint chaud et coloré, sa chevelure noire et soyeuse, ses yeux d'aigle, sa démarche souple et fière on retrouvait un reflet charmant de son origine indienne; dans sa voix douce et vibrante, dans ses mains et ses pieds finement aristocratiques, dans son esprit

L'émoi a été si grand que déjà les locataires déménageaient leurs effets mobiliers. Mais les secours sont promptement arrivés et l'on s'est à temps rendu maître du feu.

On frémit quand on songe que cette maison est une des quatre propriétés particulières qui sont adossées à la Bibliothèque impériale et à ses riches trésors.

Il se fait à Paris bien des expropriations dont l'utilité est souvent contestée. Tout le monde, au contraire, applaudirait, à un isolement complet du bâtiment qui renferme de si magnifiques collections scientifiques et artistiques, dont la reconstitution serait bien impossible, si elles venaient à être détruites par un sinistre, dont la responsabilité pèserait gravement sur ceux qui n'auraient pas su le conjurer par une mesure toute indiquée.

— Le transport le *Jura* est arrivé le 25 au soir à Toulon, ayant à son bord le 17^e de ligne qu'il ramène de Civita-Vecchia.

— D'après le *Charentais* d'Angoulême, le fusil Chassepot serait bien distancé. Voici, sans plus de préambule, ce que nous lisons dans cette feuille :

« On parle beaucoup depuis quelques jours d'un nouveau fusil dont l'invention est due à un habitant de notre ville, M. Lacoste. Il paraît que depuis près de dix ans M. Lacoste recherchait avec une persévérante énergie une arme à feu qui, par la rapidité du tir, fût supérieure à toutes celles connues jusqu'à ce jour; mais, peu enclin à se payer d'illusions, il rejetait successivement les essais qu'il avait tentés, comme insuffisants et ne remplissant pas le but qu'il se proposait. Il y a quelques mois seulement que la vue d'une carabine exposée chez un arquebuseur de notre ville et fabriquée d'après un système assez ingénieux, bien qu'incommode dans la pratique, fit germer dans son cerveau l'idée créatrice et le mit cette fois dans la voie où il entra dès lors avec confiance, sûr du succès le plus complet. Pendant une de ces nuits d'insomnie où son esprit inventif, dégagé des préoccupations de la vie matérielle, poursuivait l'objet de ses desirs avec plus de calme et de tranquillité, il se leva subitement et prononça son *euréka*. Il venait, en effet, de trouver le moyen de tirer vingt balles en moins de dix secondes; ce qu'on aura pas de peine à croire quand on saura que les cartouches étant contenues dans la culasse du fusil, le tireur n'a qu'un seul mouvement à faire, celui de presser la détente, car c'est la balle elle-même qui, en quittant le canon, et par l'intermédiaire d'un bras de levier, arme le fusil, en même temps qu'elle livre passage à une nouvelle cartouche dans le tonnerre.

« On peut, du reste, aller examiner dans l'atelier de l'inventeur l'arme qu'il vient de faire fabriquer sur ses indications, et dont il se plaît à expliquer aux visiteurs le mécanisme merveilleux et d'une admirable simplicité. »

— On lit dans le *Courrier des familles* :

Ne vous mariez pas, vous ferez bien; mariez-vous, vous ferez mieux, si vous voulez en croire le docteur Stark, un statisticien on ne peut plus engageant pour les garçons et les jeunes filles.

Jugez-vous-mêmes, célibataires des deux sexes :

« Au dire de la *Situation*, dans une récente séance de la Société royale d'Edimbourg, M. Stark a donné lecture des recherches auxquelles il s'est livré pour arriver à connaître « l'influence que le mariage exerce sur la durée de la vie humaine. »

« Il résulte de son travail que, entre l'âge de vingt à vingt-cinq ans, il meurt une fois plus de célibataires que d'hommes mariés.

« Cette inégalité dans la mortalité diminue pendant les années qui suivent, mais l'avantage reste toujours aux hommes mariés.

« Ainsi, depuis vingt ans jusqu'à la fin de la vie, l'âge moyen atteint par les hommes mariés est de cinquante-neuf ans et demi, tandis que celui qu'atteignent les célibataires n'est que de quarante.

« En d'autres termes, passé l'âge de vingt ans, les hommes mariés ont la chance de vivre dix-neuf ans et demi de plus que les célibataires.

« Après vingt-cinq ans, la vie moyenne, pour les hommes mariés, est d'un peu plus de soixante, tandis qu'elle n'est pas tout-à-fait de quarante-huit pour les célibataires.

« Une moitié à peu près de célibataires meurent avant d'avoir atteint l'âge de trente ans; au contraire, la très-grande majorité des hommes mariés ne meurent qu'entre soixante et quatre-vingts ans.

« En ce qui concerne les femmes, la différence dans la durée de la vie entre celles qui sont mariées et celles qui ne le sont pas, est moins grande que chez les hommes; cependant, elle est encore, en somme, très-notamment à l'avantage des premières.

« Les femmes mariées meurent, à la vérité en plus grand nombre que les filles durant trois périodes quinquennales de la vie, à savoir: de quinze à vingt, de vingt à vingt-cinq, de vingt-cinq à trente; mais elles prennent leur revanche de trente à quarante ans; période où les filles meurent à leur tour en plus grand nombre.

« De quarante à cinquante ans, l'avantage revient aux filles; au-delà, il ne cesse plus d'être du côté des femmes mariées. »

— AVIS. — Les *Pastilles de Potard*, recommandées par tant de médecins, sont béchiques, incisives et calmantes; elles dissipent les glaires. Cet excellent pectoral convient surtout dans les catarrhes, rhumes, maux de gorge, gripes, asthmes, coqueluches; dans les toux opiniâtres et irritations de la gorge ou de la poitrine. A Paris, 44, rue de

Richelieu. — A Saumur, chez les pharmaciens; à Angers, pharmacie Ménière. (633)

Chronique Locale et de l'Ouest.

On lit dans la *Semaine religieuse* :

« La paroisse de Vern vient de voir mourir dans les sentiments de la foi la plus vive un prêtre aussi recommandable par sa piété que par sa science théologique, M. l'abbé Jean-André Macé, ancien aumônier de l'hospice de la Providence, de Saumur, que le mauvais état de sa santé avait forcé de s'éloigner d'une maison dans laquelle il avait exercé le saint ministère pendant plus de 50 ans, prodiguant aux pauvres et aux enfants reçus dans cet asile les soins d'une charité toute sacerdotale.

« La vue de l'infatigable dévouement des sœurs de Sainte-Anne aux malheureux qui leur sont confiés, lui avait inspiré une profonde estime pour la fondatrice de leur institut, la vénérable Jeanne de la Noue, décédée en odeur de sainteté le 16 août 1736, et il en a écrit la vie. Cet ouvrage, plein d'intérêt au point de vue de notre histoire locale, fait ressortir admirablement les vertus éminentes de la première supérieure de la Providence, dont l'œuvre, établie sur l'humilité et la croix de Jésus-Christ, semblable dans son commencement au grain de sénévé, a pris une extension qui manifeste l'intervention de la main de Dieu bénissant et fécondant les larmes et les sueurs qui ont arrosé le berceau de cette précieuse congrégation.

« M. l'abbé Macé, né à Jallais, le 30 novembre 1803, laisse une mémoire qui sera toujours environnée de vénération. »

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR.

A l'occasion des fêtes de Pâques, il n'y aura pas audience au tribunal de commerce, les lundis 13 et 20 avril courant.

Le greffier du tribunal,
RAVENEAU.

La foire de Varennes-sous-Montsoreau, dite foire d'avril, aura lieu cette année le mercredi 1^{er} avril.

Aucun droit de place ne sera perçu.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements, sont priées de solder le premier terme, échu en mars.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lisait dimanche dans la *Patrie* :

« Il y aura demain lundi, à neuf heures, réunion des ministres et des membres du con-

seil privé, sous la présidence de l'Empereur.

« Nous croyons savoir que cette réunion sera consacrée à l'examen de la question des élections, sur laquelle le gouvernement a déjà, comme on sait, recueilli les avis des préfets. »

Nous pouvons ajouter que le conseil annoncé par la *Patrie* a eu lieu en effet lundi matin et qu'il s'est prolongé jusqu'à onze heures et demie.

Bruxelles, 29 mars, 2 h. 50 soir. — Jusqu'à midi, l'ordre n'avait plus été troublé. On signale de grands rassemblements d'ouvriers dans les provinces de Hainaut et de Namur à l'occasion du dimanche, mais aucun désordre.

Charleroi, 29 mars. — Une proclamation, affichée dans toutes les communes du bassin houiller, interdit les attroupements de plus de quinze personnes.

Munich, 29 mars. — Dans plusieurs localités de la province de la haute Bavière, les opérations de la révision de la landwehr ont donné lieu à des scènes tumultueuses qui ont été réprimées par l'intervention de la force armée.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION, du 28 mars.

Texte : Mise en accusation du président Johnson. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Funérailles de Manin. — La Vengeance de Dieu, nouvelle, par M. Alfred Assollant (fin). — Les événements du Japon : Yokohama et Yeddo (suite). — Gazette du Palais. — Les Théâtres. — Publications de la semaine. — Le mouvement littéraire. — La délégation hongroise. — M. Ambroise Thomas. — Le chemin de fer du Pacifique (suite). — Pages d'album. — Picot, nécrologie.

Gravures : Lecture de l'acte d'accusation du président Johnson, à la barre du Sénat, à Washington. — Les Funérailles de Manin, à Venise (2 gravures). — Le Japon : vue générale de Yokohama; — Palais du Taicoun et vue de Yeddo. — M. Ambroise Thomas. — Une séance de la délégation hongroise, à Vienne. — Le chemin de fer du Pacifique (4 gravures). — Picot, peintre d'histoire. — Echees. — Rébus.

PLOMBAGE DES DENTS

SYSTEME AMÉRICAIN.

J'ai l'honneur de vous faire part d'une nouvelle découverte pour l'obturation des dents cariées. Cette découverte, due à des dentistes américains, est un nouveau ciment dentaire produit par des silicates dont j'ai pu apprécier toutes les qualités que l'on pouvait espérer, et après m'être bien assuré que rien de pareil jusqu'à ce jour n'avait encore été employé pour plomber les dents, je me suis empressé de le porter à votre connaissance.

fin et intelligent, on reconnaissait sa filiation française.

Il était d'ailleurs parfaitement élevé, gentleman dans toute l'acception du mot : hardi cavalier, beau danseur, adroit à tous les exercices du corps, il possédait en outre une instruction aussi solide que variée.

Il avait une délicatesse de sentiments, très-rare chez les jeunes gens de son âge, surtout en la délicate matière d'amour. Pour lui, cette passion était une chose sacrée et sérieuse; les femmes, à ses yeux, étaient des anges; une promesse d'amour lui semblait plus inviolable qu'un serment.

Charles Saint-Clair était amoureux; mieux que cela, il était fiancé.

Un soir, sa mère, qui l'attendait sur son balcon tout enguirlandé de fleurs, le vit arriver de la ville au grand galop. Au pied du perron, il sauta impatiemment à terre, laissa tomber la bride de son cheval aux mains du domestique qui l'attendait, et monta l'escalier sans avoir dit un mot.

En entendant ses pieds frapper, sur leur passage, les moellons tapés, sa mère reconnut bien vite qu'il était fortement ému.

Quand il ouvrit la porte du salon, Mme Saint-Clair était assise près de la fenêtre sur un petit canapé en velours cramoisi; le jeune homme s'arrêta un moment

pour adresser un sourire à sa mère, — un rayon de soleil entre deux nuages. Plus d'un peintre aurait ambitionné de reproduire ce charmant tableau d'intérieur; la belle patricienne, toujours jeune et belle, deminoyée dans les fleurs et la verdure, disputant sans peine le prix de la grâce et de la beauté à deux exquises statues antiques placées sur le balcon derrière elle; l'appartement riche en couleurs, doré par les plus chauds reflets du soleil couchant; et debout, au milieu de cette auréole lumineuse, le jeune homme redressant fièrement sa tête expressive, sa taille souple et élégante.

Après avoir réfléchi quelques instants, Charles ne trouva rien de mieux que ce mot, toujours le premier quand le cœur parle :

— Mère !

Elle tressaillit, laissa tomber son livre et appuya une main sur son cœur.

— Qu'y a-t-il, mon enfant ?

— Pouvez-vous m'entendre ? Ne vous ai-je pas dérangée ?

— Nullement ! j'étais plongée dans la lecture... un peu dans les nuages... je vous remercie de me ramener à la réalité.

Le jeune homme ramassa le volume, et, sans y penser, regarda le titre : c'était un ouvrage médical traitant des maladies du cœur.

— Mon Dieu ! ma mère ! que lisez-vous là ?

— Oh ! rien, je ne sais... cela m'est tombé sous la main. Mais qu'avez-vous, Charles, vos yeux sont animés !

— Vous trouvez, mère ? il y a de quoi... je viens vous annoncer que je ne me marierai jamais avec Hélène Worthington.

— Enfant ! encore quelque querelle d'amour ?

— Non ! non ! ce n'est pas ce que vous pensez. Hélène n'a pas de cœur, je ne veux plus penser à elle.

— Hélène, sans cœur ! cher enfant, vous la traitez bien sévèrement il me semble.

— Je la traite comme elle le mérite, mère. Nos mutuels engagements sont pour elle comme une toile d'araignée qu'elle balaie d'un revers de main. Il n'y a pas une heure que je l'ai vue dans la plus populeuse rue de Saint-Louis, suspendue au bras de ce misérable ayoton, le jeune Houston.

— Oh ! ce n'est pas possible ! elle n'est pas capable d'une telle inconvenance.

— Il y a mieux encore ! elle se balançait amoureusement à son bras, vous dis-je, en chuchottant. — Oui mère, — en chuchottant intimement à son oreille.

Mme Saint-Clair parut surprise; mais elle était trop sage et trop réservée pour s'abandonner à une impression prématurée. Après un moment de réflexion, elle

dît à son fils avec une grande douceur :

— Hélène est peut-être étourdie, mon fils; mais c'est une imperfection de jeunesse, elle n'a que seize ans. Je suis convaincue qu'elle vous aime.

— Elle aime la fortune et la position que nous pouvons lui donner.

— Je vous trouve sévère, Charles.

— Moi, sévère ? une femme ne doit pas se jouer de l'amour d'un homme.

— C'est vrai, cher; mais l'étourderie...

— Que répondrez-vous si je vous apprends que, plusieurs fois déjà, je lui ai fait des observations à ce sujet.

— Peut-être n'y avez-vous pas mis assez de ménagements : on est quelquefois impérieux sans s'en apercevoir.

— Vous êtes bonne, trop bonne, ma mère. Ce que vous me dites-là me consolera si je n'avais pas la certitude qu'Hélène cherche, de parti pris, à me décourager... si je n'avais pas vu clairement qu'elle se jette au bras de cet individu pour m'éloigner.

— En est-il bien réellement ainsi, Charles ?

— Je ne me permettrais pas d'altérer la vérité.

« Miss Worthington », annonça un valet de chambre.

(La suite au prochain numéro.)

Ce ciment est ce qu'il y a de plus parfait comme solidité et comme nuance. Introduit à l'état de pâte dans une dent cariée, il prend en quelques minutes la couleur, la dureté et le poli de l'émail des dents sur lesquelles il est appliqué; il ne change jamais de couleur, ne fait pas noircir les dents comme tous les autres plombages métalliques oxydables; il est inattaquable par la salive et rend de très-grands services aux personnes dont les dents de la partie antérieure de la bouche sont cariées au point de laisser paraître des brèches toujours disgracieuses et gênantes pour la prononciation.

J'ai fait nombre de fois avec ce ciment des raccords qui ont fait disparaître des caries à des incisives et à des canines, et les personnes auxquelles j'ai pratiqué ces opérations sont restées tellement étonnées qu'elles ne pouvaient en croire leurs yeux, tant la nuance de ce ciment se rapporte à la couleur des dents naturelles. Ce nouveau plombage est appelé à remplacer avec avantage tous ceux que l'on a employés jusqu'à ce jour, même l'or et le platine, qui n'ont pas du tout la couleur des dents; il jouit aussi de propriétés anestésiques très-prononcées.

RIELLANT.

Marché de Saumur du 28 mars.

Froment (l'h. 77 k.)	35 90	Paille de ratelier (hors barrière)	43 70
2 ^e qualité (74 k.)	34 50	Paille de litière	—
Seigle	24 50	Foin	63 45
Orge	17 50	Luzerne (les 750 k)	59 30
Avoine (entrée) . . .	15 —	Grainede lin (70 k.)	29 —
Fèves	20 —	— de trèfle (70 k.)	110 —
Pois blancs	29 —	— de luzerne	90 —
— rouges	28 —	— de colza 65 k	26 —
Cire jaune (50 kil)	220 —	— de chenevis	26 —
Huile de noix 50 k.	60 —	Amandes cassées (les 100 k.)	—
— de chenevis	40 —		
— de lin	50 —		

COURS DES VINS (1).

Coteaux de Saumur, 1867	1 ^{re} qualité	110 à 120
Id.	2 ^e id.	80 à 90

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

Ordin., envir. de Saumur 1867.	1 ^{re} id.	55 à 65
Id.	2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1867	1 ^{re} id.	50 à 55
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1867	1 ^{re} id.	48 à 55
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1867		32 à 36

ROUGES (3).

Souzay et environs 1867		65 à 75
Champigny, 1867	1 ^{re} qualité	110 à 120
Id.	2 ^e id.	80 à 100
Varrains, 1867		» à »
Varrains, 1867		60 à 75
Bourgueil, 1867	1 ^{re} qualité	75 à 90
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigny 1867		70 à 80
Chinon, 1867	1 ^{re} id.	60 à 70
Id.	2 ^e id.	» à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE PRIOU.

Les créanciers de la faillite du sieur Vincent Priou, marinier au Thoureil, sont invités à se présenter en personne ou par mandataires munis de pouvoirs réguliers, dans le délai de 20 jours à partir de ce jour, à M. Kerneis, expert-comptable, demeurant à Saumur, syndic de ladite faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire la remise au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mardi 28 avril prochain, à midi.

Le Greffier du Tribunal,
TH. RAVENEAU.

(130)

A VENDRE

BONS COTRETS et BONNES BOURRÉES, livrés à domicile. S'adresser à M. Poirou, marchand de bois à Saint-Florent. (120)

A VENDRE

BEAU ET BON PIANO CARRÉ, DE PAPE. S'adresser hôtel Dupuis, quai de Limoges. (110)

A CÉDER

UN FONDS

De Quincaillerie, Mercerie et Articles Crépins. Situé à Saumur, rue Royale. S'adresser à M. Roux, quincailler.

A LOUER

DE SUITE

Ou pour la Saint-Jean prochaine, PETITE MAISON, Située rue du Prêche, composée de salle à manger, trois chambres à coucher, chambre de domestique, cuisine, bûcher, cave et grenier. S'adresser, pour la visiter et pour traiter, à M. JULIEN BOURGOUIN, concierge de l'Hôtel-de-Ville. (72)

A LOUER

Pour la Saint-Jean,

UNE MAISON, située place du Roi-René, composée d'un grand salon, petit salon, salle à manger, six chambres à coucher et cabinets, vastes greniers, cuisine, buanderie, cave, serre-bois, pompe, cour et jardin. S'adresser à M. LAROCHE, qui l'habite. (105)

A LOUER

MAISON,

Composée de salon, salle à manger, cuisine, office, trois chambres à coucher, grenier et cave. S'adresser aux Bains, à M. RIVAUD.

A LOUER

Présentement

Ou pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON, Située à Saumur, Grand'Rue, n° 5. S'adresser à M^{me} LEFÈVRE. (116)

M. RANCIEN, Louis, garde au château de Salvart, commune de Neuillé, demande une place de garde. S'adresser au château de Salvart.

JAMBONS ANGEVINS, Très-renommés par leur qualité, 2 fr. le kilog.

M. H. MOREAU, fabricant à Parçay (Maine-et-Loire), expédie toute quantité demandée contre remboursement. (91)

ON DEMANDE un expéditionnaire. S'adresser au Greffe du tribunal civil. (100)

On demande à acheter d'occasion le Répertoire méthodique et alphabétique de DALLOZ, 44 volumes in-4°. S'adresser au bureau du journal.

PLUS DE HERNIES
Guérison Radicale

Plus de Bandages ni Pessaires
Méthode de P^{re} Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignal-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbières (Vendée), gendre et successeur, seul et unique élève de P^{re} Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbières (Vendée).

LES PETITS BOLLANDISTES.

VIE DES SAINTS

d'après LES BOLLANDISTES, LIPOMAN, SURIUS, RIBADENEIRA; Le P. GIRY. Les Hagiologies et les Propres de chaque Diocèse et les travaux hagiographiques les plus récents, Par M. l'abbé PAUL GUÉRIN.

SIXIÈME ÉDITION, Entièrement revue, soigneusement corrigée et considérablement augmentée. 15 beaux volumes gr. in-8° cavalier vergé, à 6 fr. le volume.

Comme ce titre l'indique, la nouvelle édition de la *Vie des Saints* que nous annonçons aujourd'hui peut être considérée comme ce qui a paru jusqu'ici de plus parfait, de plus complet en ce genre. Chaque Vie a été confrontée avec les *Acta Sanctorum*. Ainsi, ce qui distingue spécialement cette édition de toutes celles qui l'ont précédée, ce sont les nombreuses additions faites d'après les Bollandistes: elle a été pour ainsi dire retrempee à cette source féconde. Non-seulement elle reproduit la substance de leurs immenses travaux, disséminés en d'énormes in-folio, mais encore elle leur emprunte tous les faits, tous les détails propres à intéresser, à instruire et à édifier.

Non-seulement cet ouvrage donne pour chaque jour de l'année, en y ajoutant la date de la mort de chaque Saint, le *Martyrologe Romain*, traduit sur la dernière édition de Benoît XIV et annoté d'après Baronius; le *Martyrologe de France* et ceux des divers Ordres religieux: Carmes, Basiliens, Bénédictins, Cisterciens, Camaldules, Capucins, Franciscains, Dominicains, Servites, Trinitaires, Chanoines réguliers, Ermites de saint Augustin, Congrégation de Vallombreuse, etc.; les *Légendes* des Brévaires de chaque diocèse, fleurs à demi-écloses, renfermant, en un charmant abrégé, les Vies de plusieurs milliers de Saints, avec toutes leurs beautés, avec toutes leurs couleurs, et avec tous leurs parfums; mais encore on y trouve la Vie des Saints nouvellement canonisés, l'histoire des Bienheureux, entre autres celle des serviteurs de Dieu qui en 1867 ont été appelés aux honneurs d'un culte universel. Les contemporains morts avec un renom de sainteté eux-mêmes occupent une large place dans cette œuvre. Les PP. Liebermann, Muard, Le P. Ravignan, M. le curé d'Ars, etc., y revivent avec leur physiologie propre.

Afin d'augmenter l'intérêt du livre, des notes précieuses sur le culte, les reliques, les monuments de nos Saints ont été intercalées, et ces notes viennent des lieux mêmes où le culte est rendu, où les reliques et les monuments subsistent.

Chaque mystère, chaque dogme, chaque fête deviennent dans cette œuvre l'objet d'un discours où la théologie la plus profonde s'allie à la piété la plus tendre.

Il nous est donc permis de le dire sans exagération: cette Vie des Saints, la plus complète qui ait paru jusqu'ici, résume et remplace toutes ses devancières. Y souscrire c'est faire plus qu'une acquisition utile indispensable même à tout chrétien, c'est aussi et surtout aider à la glorification des Saints et à sa sanctification personnelle.

Cette nouvelle édition aura 15 volumes grand in-8°, avec des notes marginales pour analyser le texte et guider le lecteur, en lui indiquant tout de suite, dans la page, où le renvoie la table des matières, le passage qu'il cherche.

10 volumes ont déjà paru, et les derniers paraîtront dans le courant de l'année 1868.

S'adresser à Saumur chez M. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, correspondant des librairies religieuses et scientifiques de Paris.

Entreprise Thomas.

SERVICE DE SAUMUR A DOUÉ et retour.

Bureau à Saumur, chez M. Chatelais, rue d'Orléans.

1^{er} DÉPART, 9 heures du matin.
2^e — 4 heures 30 minutes du soir.

Bureau à Doué, chez M. Bertrand, rue Foulon.

1^{er} DÉPART, 7 heures 30 minutes du matin.
2^e — 3 heures du soir.

LA **SEMAMNE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an 5 fr. | Six mois 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 28 MARS.			BOURSE DU 30 MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	69 25	» 10	» »	69 25	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852	99 50	» 20	» »	99 40	» »	» 10
Obligations du Trésor	468 75	1 25	» »	468 75	» »	» »
Banque de France	3185	» »	» »	3200	15	» »
Crédit Foncier (estamp.) . . .	1462 50	7 50	» »	1470	7 50	» »
Crédit Foncier colonial	497 50	» »	» »	495	» »	2 50
Crédit Agricole	635	» »	» »	635	» »	» »
Crédit industriel	640	2 50	» »	638 75	» »	1 25
Crédit Mobilier (estamp.) . . .	268 75	» »	» »	270	1 25	» »
Comptoir d'esc. de Paris	670	7 50	» »	667 50	» »	2 50
Orléans (estampillé)	900	2 50	» »	898 75	» »	1 25
Orléans, nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes) . . .	1185	7 50	» »	1181 25	» »	3 75
Est	548 75	1 25	» »	548 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée . . .	935	6 25	» »	930	» »	5
Lyon nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi	576 25	1 25	» »	568 75	» »	7 50
Ouest	570	1 25	» »	568 75	» »	1 25
C ^e Parisienne du Gaz	1585	7 50	» »	1577 50	» »	7 50
Canal de Suez	290	» »	» »	300	10	» »
Transatlantiques	340	» »	» »	345	5	» »
Emprunt italien 5 0/0	48 30	» 30	» »	48 65	» 35	» »
Autrichiens	551 25	1 25	» »	545	» »	6 25
Sud-Autrich.-Lombards	380	» »	» »	378 75	» »	1 25
Victor-Emmanuel	36 50	» »	1 50	37	» 50	» »
Romains	46	» »	» »	46	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol . . .	315	5	» »	311 25	» »	3 75
Saragosse	92 50	1 25	» »	92 50	» »	» »
Séville-Xérés-Séville	22	» »	» »	22	» »	» »
Nord-Espagne	74 50	» »	2 75	75	» 50	» »
Compagnie immobilière	97 50	» »	1	99	1 50	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'Etat, remboursables à 500 fr.

Nord	325	» »	» »	324 75	» »	» »
Orléans	317 25	» »	» »	317	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	327 50	» »	» »	329	» »	» »
Ouest	314 50	» »	» »	315	» »	» »
Midi	318 50	» »	» »	313	» »	» »
Est	317 25	» »	» »	318 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.